



Le baromètre du SIAO 93 synthétise les principales données sur l'activité de mise à l'abri et de régulation de l'offre et de la demande de places d'hébergement/ logement en Seine-Saint-Denis. Il est publié chaque trimestre. Le 4ème trimestre 2023 (T4) met en évidence la durabilité de phénomènes particulièrement alarmants. Au cours des derniers mois de l'année 2023, le SIAO 93 a enregistré un nombre record de demandes

de mises à l'abri. Les orientations des ménages à la rue sont quant à elles restées très faibles. Les admissions côté hébergement et logement intermédiaire sont restées stables, tandis que les indicateurs Solibail et les labellisations Syplo augmentent légèrement.

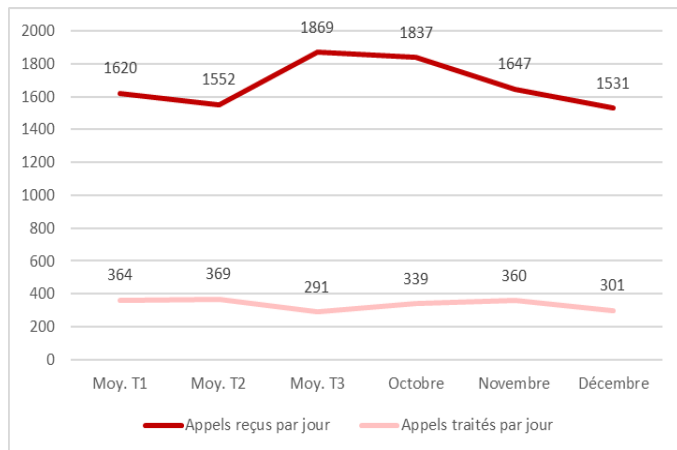
Mise à l'abri

Les indicateurs du 4e trimestre 2023 témoignent d'une saturation inédite du dispositif de mise à l'abri. L'objectif imposé en juin 2023 de réduction des nuitées hôtelières a une nouvelle fois participé à la diminution des orientations.

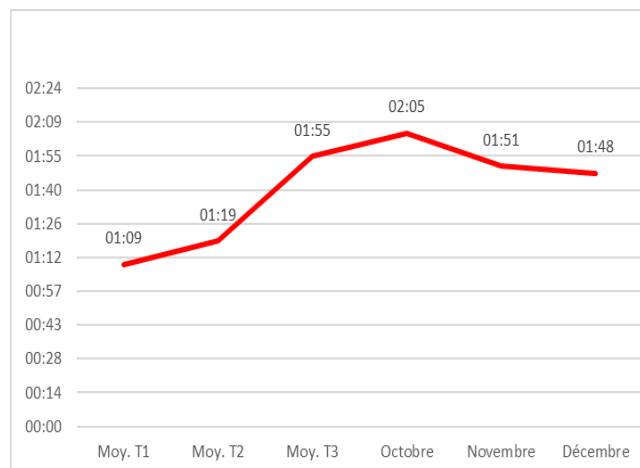
Les appels reçus au cours du quatrième trimestre sont en légère diminution mais le nombre d'appels traités par jour reste stable (Graphique 1). Cette baisse du nombre d'appels reçus peut s'expliquer d'une part, par le fait que le temps d'attente se soit stabilisé à plus de 1 h 40 en moyenne (Graphique 2), d'autre part, par le faible taux de réponses positives apportées aux demandeurs les mois précédents. Ces deux phénomènes ont pour conséquence une augmentation du taux de non-recours lié au découragement des personnes à la rue quant à la possibilité d'être mis à l'abri.

Le niveau global de demandes de mise à l'abri au 4e trimestre 2023 est nettement supérieur à celui du début de l'année 2023, passant de 14 358 au premier trimestre à 19 711 au dernier trimestre de l'année (Graphique 3). À la suite d'un léger desserrement des restrictions des orientations au cours du T4, le nombre de demandes pourvues a légèrement augmenté par rapport au T3. Le nombre de demandes non pourvues par contre augmente significativement passant de 13 094 à 19 207 du premier au quatrième trimestre de l'année. Les familles et les hommes isolés demeurent les publics pour lesquels les demandes non pourvues sont les plus importantes (Graphique 4).

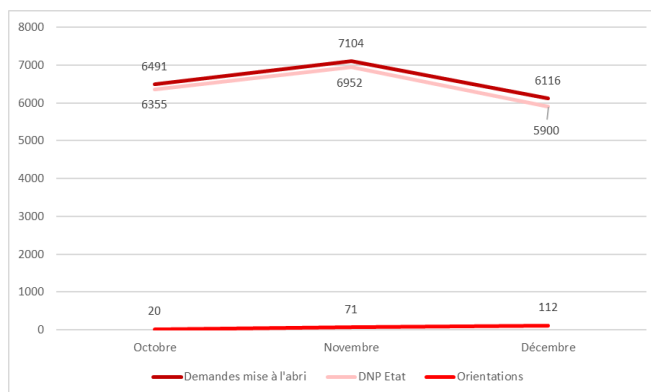
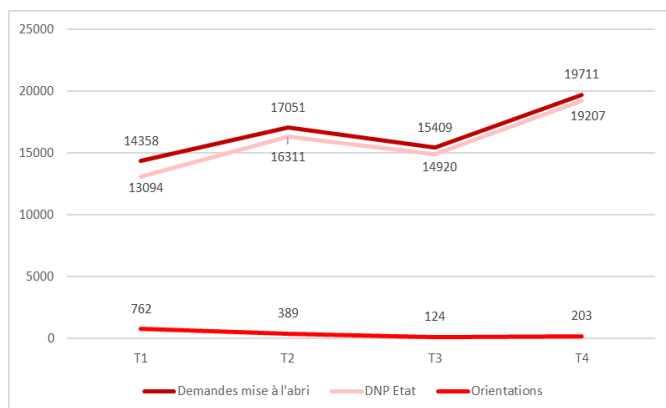
1. MOYENNES QUOTIDIENNES DES APPELS REÇUS ET TRAITÉS AU 4EME TRIMESTRE 2023



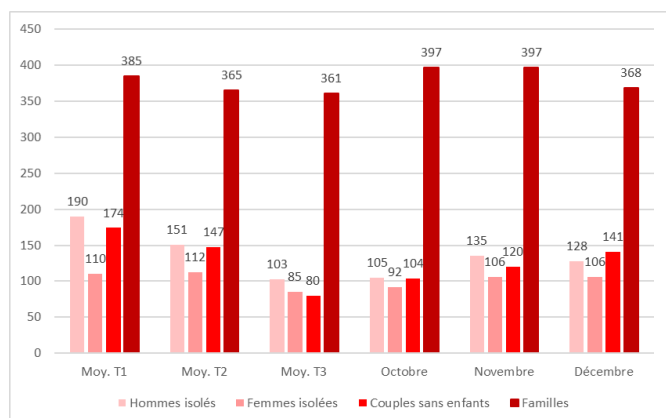
2. TEMPS D'ATTENTE DES APPELS TRAITÉS EN 2023



3. DEMANDES DE MISE A L'ABRI, DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES EN MÉNAGES



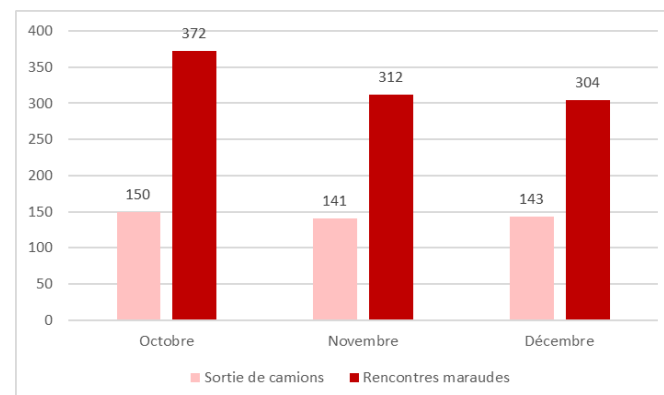
4. EVOLUTION DES DEMANDES NON POURVUES PAR TYPOLOGIE FAMILIALE (EN MÉNAGES DIFFÉRENTS)



> REMA (Régulation des équipes mobiles d'aide)

La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) a comptabilisé 434 sorties de camion et 988 rencontres au cours du 4e trimestre de l'année 2023 (Graphique 5).

5. SORTIES DE CAMIONS ET RENCONTRES DES ÉQUIPES MOBILES D'AIDE AU T4 2023

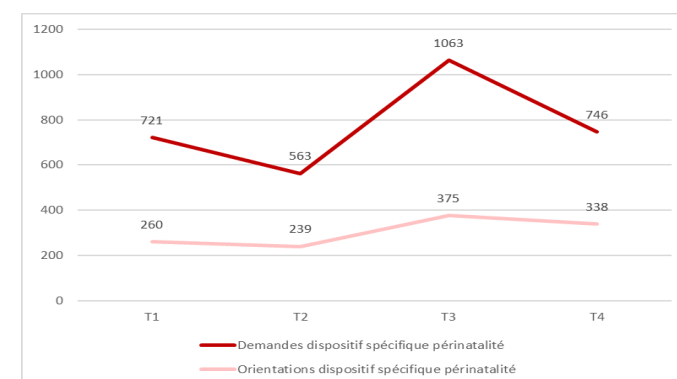


> Dispositifs spécifiques

Périnatalité

La mise en place d'un dispositif dédié aux femmes enceintes et sortantes de maternité par le SIAO 93 permet depuis maintenant 7 ans un repérage fin et de plus en plus exhaustif des situations parmi une file active toujours plus importante. Après le pic de demandes du dispositif périnatalité au 3e trimestre 2023, le niveau global des demandes retrouve celui du début de l'année (Graphique 6). Le T3 a été marqué par une réduction drastique des entrées à l'hôtel y compris pour ce type de public habituellement prioritaire. Au cours du dernier trimestre de l'année, du fait du desserrement des restrictions davantage d'orientations ont pu être réalisées.

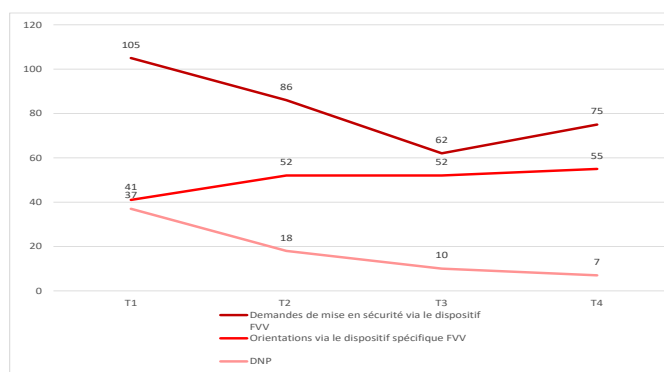
6. DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES DU DISPOSITIF PERINATALITÉ (EN PERSONNES DIFFÉRENTES)



Femmes victimes de violences

Le nombre de demandes de mise en sécurité des femmes victimes de violences repart à la hausse au 4e trimestre (75 demandes au 4e trimestre contre 62 au troisième). Les orientations vers des structures adaptées, même si elles augmentent, ne parviennent pas à satisfaire l'ensemble des demandes du territoire (Graphique 7).

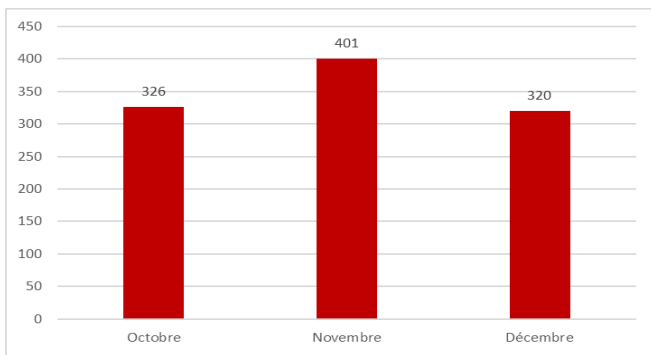
7. DEMANDES POURVUES ET NON POURVUES DU DISPOSITIF DE MISE EN SÉCURITÉ (EN PERSONNES DIFFÉRENTES)



> La Cellule 115

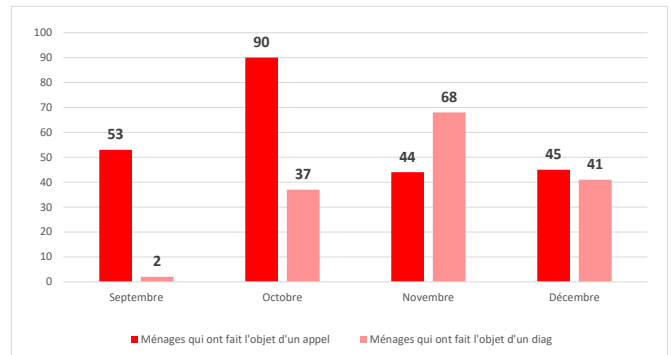
La cellule fixe du plateau 115 reçoit des signalements d'écotants du 115, de CCAS du territoire, du Conseil départemental ou d'autres partenaires de la veille sociale concernant des ménages qui nécessitent une attention particulière : soit du fait qu'ils soient éligibles à un dispositif particulier (périnatalité ou logement par exemple), ou bien parce que leur demande doit être priorisée du fait du caractère fragile de leur situation. 1047 signalements ont été reçus ce trimestre, c'est 73% de plus que l'année dernière à la même période (Graphique 8).

8. SIGNALEMENTS RECUS PAR LA CELLULE FIXE PAR MOIS AU T4 2023



La cellule mobile est une équipe destinée à s'assurer que les ménages en demande ou pris en charge par le 115 disposent bien d'une évaluation sociale. Cette cellule mise en place en septembre 2023 contacte les ménages ou les prescripteurs pour les guider dans la mise à jour des éléments transmis ou effectuée elle-même l'évaluation sociale si le ménage n'est pas accompagné. Au cours du T4, 179 ménages ou prescripteurs ont été contactés par cette équipe et 146 diagnostics ont été réalisés auprès de ménages pris en charge à l'hôtel.

9. MÉNAGES QUI ONT L'OBJET D'UN APPEL OU D'UN DIAGNOSTIC AU T4

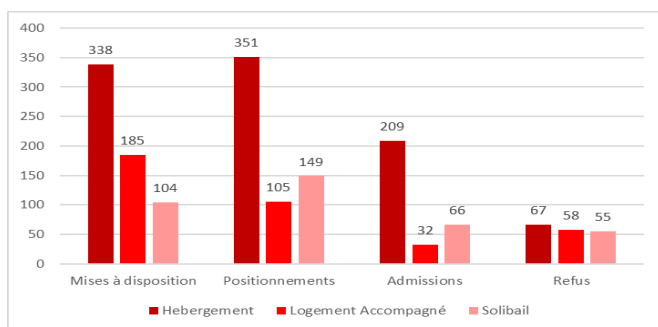


Hébergement, Logement accompagné et Solibail

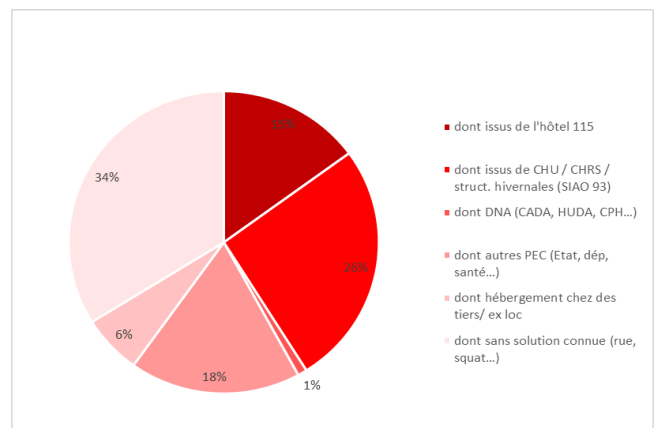
Par rapport au troisième trimestre 2023, les mises à disposition dans les structures d'hébergement diminuent légèrement, de même que les positionnements et les admissions (Graphique 10). On observe une augmentation du nombre de mises à disposition côté logement accompagné. Cette hausse ne permet toutefois pas une augmentation du nombre d'admissions. Cela

s'explique en grande partie par la progression du nombre de refus d'admission passant de 14 ménages au troisième trimestre à 58 au T4. A l'inverse, le nombre d'admissions en Solibail tout au long de l'année 2023 est resté stable à un niveau élevé.

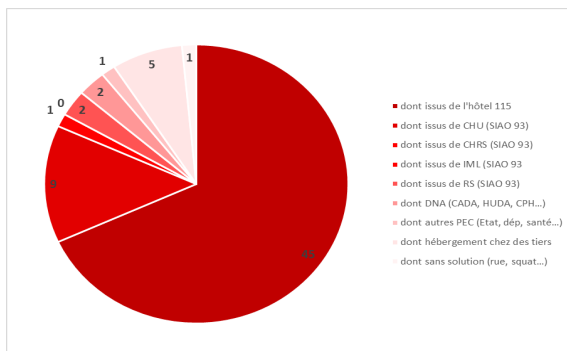
10. HÉBERGEMENT, LOGEMENT ACCOMPAGNÉ ET SOLIBAIL : MISES A DISPOSITION, POSITIONNEMENTS ET RÉPONSES AU 4EME TRIMESTRE 2023.



11. HÉBERGEMENT: SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 4EME TRIMESTRE 2023 (EN % DES MÉNAGES ADMIS).



12. SOLIBAIL : SITUATION D'ORIGINE DES MÉNAGES ADMIS AU 4EME TRIMESTRE 2023

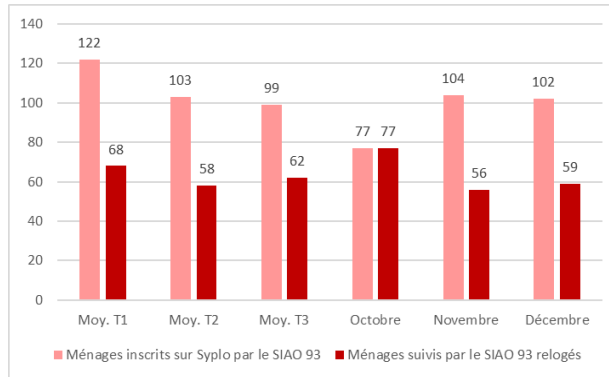


Labélisation Syplo et Accès au Logement

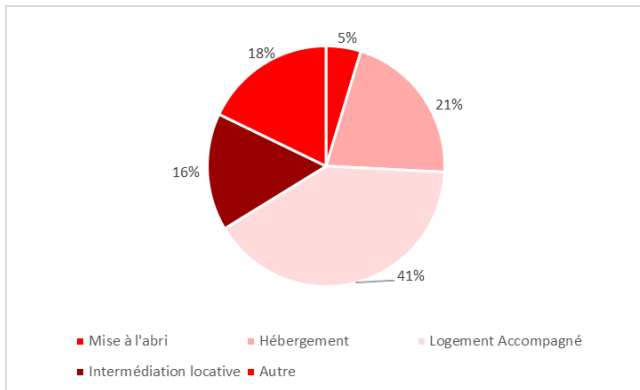
Une inscription sur le logiciel SYPLO permet à un ménage de bénéficier de points de priorité visant à accélérer son relogement dans le parc social. Au cours du quatrième trimestre 2023, les services du SIAO 93

ont enregistré 283 ménages sur Syplo. Dans le même temps, 192 ménages labélisés ont accédé à un logement. La plupart de ces ménages étaient mis à l'abri dans un hôtel par le 115. Ces indicateurs sont très semblables à ceux du trimestre précédent.

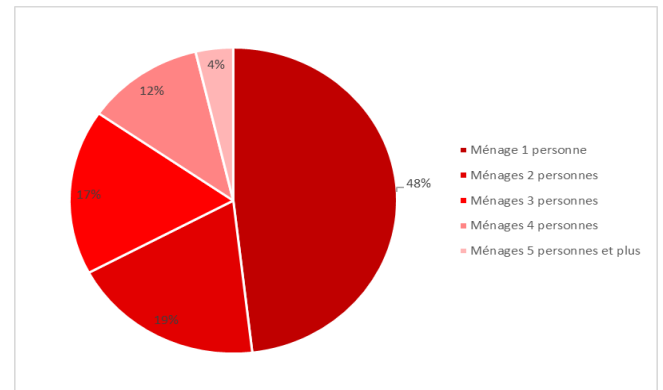
13. MÉNAGES INSCRITS ET RELOGÉS PAR LE SIAO 93 AU 4EME TRIMESTRE 2023



14. ORIGINE DES MÉNAGES INSCRITS SUR SYPLO, RELOGÉS AU 3EME TRIMESTRE 2023 (EN % DES MÉNAGES RELOGÉS).



15. NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGES INSCRITS SUR SYPLO, RELOGÉS AU 4EME TRIMESTRE 2023

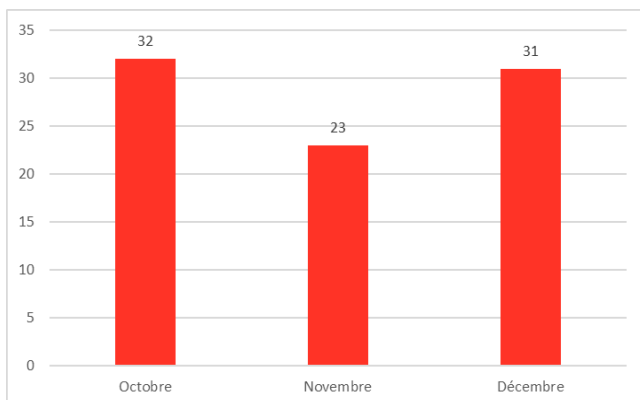


Activités transversales

> Santé

La régulation des équipes mobiles médico-social voit ses demandes se stabiliser, avec en moyenne une trentaine de demandes par mois.

16. NOMBRE DE DEMANDES ADRESSÉES A LA REGULATION DES ÉQUIPES MOBILES DE SANTÉ



> Formations

Le SIAO 93 propose différentes instances de formations et commissions pour les professionnels du secteur social. La formation présentant le plus de personnes inscrites ce trimestre est celle portant sur l'utilisation de l'application SI-SIAO.

17. SESSIONS ET INSCRITS AUX INSTANCES DU SIAO AU 2EME TRIMESTRE 2023

